

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Importante coupe sanitaire de bois dans le secteur de La Robella

Malgré des interventions récentes, une nouvelle coupe importante doit être faite dans le secteur afin d'assainir un secteur infesté par le Bostryche.



La situation sanitaire de la forêt et du pâturage forestier du secteur de La Robella demeure critique. Une importante coupe de 900 m<sup>3</sup> vient de se terminer fin septembre dans le secteur, mais de gros volumes ont aussi récemment dépéri dans le secteur de forêt à proximité des pistes de ski.

Les fortes chaleurs de cet été, combinées aux faibles précipitations, ont favorisé le développement du Bostryche, cet insecte coléoptère qui envahit l'écorce de l'arbre et qui a ravagé les épicéas présents.

Ce secteur forestier avait été développé dans les années 1960 en remplacement d'un pâturage, et c'est une population très uniforme d'épicéas qui s'était épanouie. Cette uniformité a rendu tout le secteur très fragile et les arbres atteints représentent déjà environ un tiers de la surface du secteur.

Réaliser des coupes sur cette parcelle est par ailleurs particulièrement difficile, car elle ne bénéficie pas d'une desserte traversante et présente une pente très raide. Les techniques d'exploitation sont donc coûteuses, notamment en raison de la nécessité d'utiliser des engins de débardage spécialisés. Il est dès lors important de concentrer les interventions de manière judicieuse afin d'éviter de devoir intervenir chaque année pour enlever les arbres infestés et les arbres morts.

Sur la recommandation du service communal des forêts, le Conseil communal a donc pris la décision d'assainir entièrement la zone qui représente environ un hectare. Cette décision, bien que radicale, est considérée comme nécessaire et justifiée au vu de l'état sanitaire du peuplement. Vu la situation climatique actuelle favorable au Bostryche et l'uniformité de la population d'arbres, les épicéas actuellement présents sont, dans tous les cas, condamnés au dépérissement à court terme.

La coupe est prévue dans les semaines à venir et la régénération de la forêt se fera ensuite en favorisant les pousses présentes actuellement dans le secteur, avec principalement du sapin blanc et des essences feuillues, notamment l'érable et le hêtre qui sont adaptées aux conditions actuelles et futures.

Val-de-Travers, le 21 octobre 2026

**LE CONSEIL COMMUNAL**

- Plan de la zone concernée

---

**CONTACT** | Eric Sivignon, conseiller communal  
**Territoire, énergie, mobilité**

+41 32 886 43 77 | [urbanisme.vdt@ne.ch](mailto:urbanisme.vdt@ne.ch)